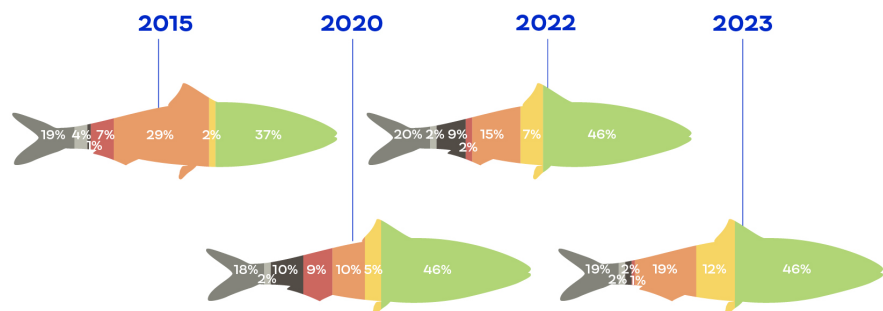
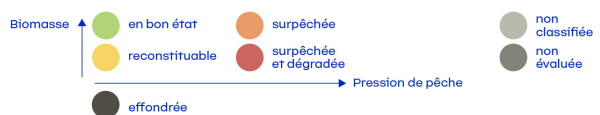


# Bilan 2024 de l'état des populations de poissons pêchés en France hexagonale

## 58 % des volumes de poissons débarqués en 2023 proviennent de populations exploitées durablement. Certaines populations sont cependant menacées de déclin.



### État des populations






Évolution de l'état des populations de poissons pêchés en France hexagonale entre 2015 et 2023. Crédit : Ifremer 2025, J. Barrault

### Contact presse

Alexis Mareschi /  
 Sacha Capdevielle  
 06 15 73 95 29 /  
 06 07 84 37 97  
 presse@ifremer.fr

[www.ifremer.fr](http://www.ifremer.fr)

 Ifremer\_fr  
 ifremer.fr  
 ifremer\_officiel

**Chaque année, l'Ifremer coordonne le bilan de l'évaluation, faite à l'échelle européenne, des populations de poissons pêchés en France. Ce bilan 2024 pour l'hexagone montre que 58 % des volumes de poissons débarqués dans l'hexagone en 2023 proviennent de populations exploitées durablement.**

**durablement (non surpêchées), contre 52 % en 2022. La « surpêche » concerne 19 % des volumes des débarquements, et 2 % proviennent de populations considérées comme « effondrées ». Depuis plusieurs années, la part de populations non surpêchées progresse très peu et on observe une baisse de plus en plus marquée du renouvellement des générations (moins de poissons jeunes et juvéniles), ce qui constitue un risque de déclin de l'abondance de certaines populations.**



Les débarquements de poissons en France hexagonale totalisent 323 000 tonnes en 2023, en recul par rapport à l'année précédente (346 000 tonnes) et loin des 400 000 tonnes débarquées annuellement entre 2010 et 2018. L'évaluation de l'état des populations révèle en revanche une répartition qui se stabilise au cours des dernières années, avec en particulier 46 % des débarquements qui proviennent de populations « en bon état » plusieurs années consécutives. La situation reste encore loin de l'objectif de 100 % des populations pêchées au niveau du rendement maximum durable (RMD) fixé par la Politique commune de la pêche.

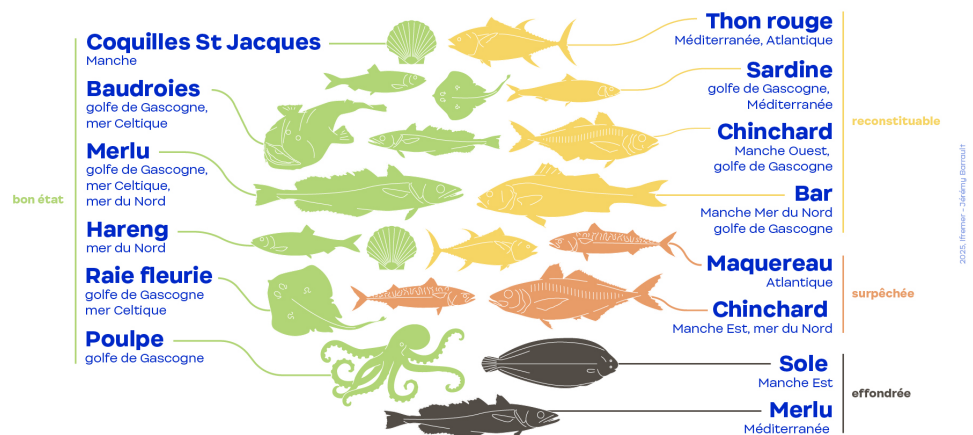
« La part des populations non surpêchées a légèrement progressé en 2023. Mais si l'on regarde la tendance sur les 5 dernières années, on observe des fluctuations mineures plutôt qu'une réelle amélioration comme cela avait été le cas entre 2008 et 2016, constate Clara Ulrich, **coordinatrice des expertises halieutiques à l'Ifremer**. Comment expliquer que la situation peine à s'améliorer alors que le nombre de populations non surpêchées continue à augmenter ? Il ne suffit pas de regarder ces évolutions passées, il faut aussi prendre en considération la part des jeunes poissons qui seront les adultes de demain. C'est un facteur clé pour anticiper les tendances à venir et pour garder un temps d'avance pour un océan nourricier. »

### Contact presse

Alexis Mareschi /  
 Sacha Capdevielle  
 06 15 73 95 29 /  
 06 07 84 37 97  
 presse@ifremer.fr

www.ifremer.fr

 Ifremer\_fr  
 ifremer.fr  
 ifremer\_officiel



Évaluation 2024 : exemples de populations de poissons classées selon leur état.  
 Crédit : Ifremer 2025, J. Barrault

### Les chiffres des évaluations précédentes sont recalculés chaque année

A chaque nouvelle évaluation, les scientifiques intègrent les données de l'année la plus récente et revisitent les estimations des années antérieures pour être au plus proche de la réalité. Ces révisions font partie du processus scientifique établi. Elles peuvent ainsi conduire à réviser le statut de l'état d'une population de poissons estimé l'année précédente, et ce, d'autant plus que les indicateurs (biomasse et pression de pêche) sont fluctuants et proches des seuils de référence du rendement maximum durable. A quelques tonnes près, certaines populations peuvent ainsi basculer d'un état à un autre, d'une année à la suivante. Dans le bilan 2023, la part des populations non surpêchées en 2022 était ainsi estimée à 56 %. Ce chiffre 2022 a été revu à la baisse dans le cadre de l'évaluation 2024 : de 56 %, il a été révisé à 52 %, du fait, principalement, de la révision du statut de la morue de l'Atlantique en mer de Barents et de Norvège et de la petite roussette de l'Ouest de l'Irlande à la Manche Est. Pour 2022, le statut de ces deux populations, qui représentent environ 3 % des débarquements, est en effet passé de « en bon état » (selon le bilan de 2023) à « surpêchée » (selon le bilan de 2024).

## SCRUTER LE RECRUTEMENT DES JEUNES POISSONS




En plus d'estimer la biomasse actuelle de poissons, les évaluations scientifiques s'appuient sur des estimations de la capacité des populations adultes à se renouveler, un facteur essentiel de la durabilité de la pêche et qui influe sur les avis scientifiques et les opportunités de captures à court et moyen terme. En effet, même lorsqu'elle est « en bon état » parce que sa biomasse adulte est aujourd'hui supérieure au seuil de référence, si la population ne se renouvelle pas bien, cela conduira à une diminution de cette biomasse pour les années suivantes.

« Aujourd'hui, près de 31 % des volumes de poissons débarqués proviennent de populations dont le recrutement est en baisse et seulement 20 % proviennent de populations dont le recrutement est en hausse. Quant aux 49 % restants, nous manquons de données pour prévoir leur renouvellement, alerte **Youen Vermard, chercheur en halieutique à l'Ifremer et membre du comité d'avis du CIEM**. Ces difficultés de recrutement ne sont pas uniquement la conséquence de la pêche : elles sont aussi liées à un cumul d'impacts anthropiques et climatiques, responsables du déclin global de la biodiversité à terre comme en mer. Il est donc essentiel d'éviter de surpêcher ces populations déjà fragiles. »

### Contact presse

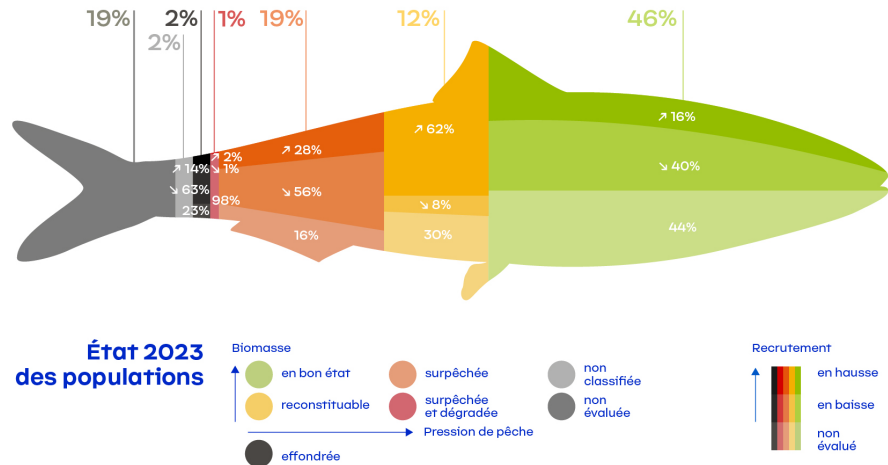
Alexis Mareschi /  
Sacha Capdevielle  
06 15 73 95 29 /  
06 07 84 37 97  
presse@ifremer.fr

[www.ifremer.fr](http://www.ifremer.fr)

 Ifremer\_fr  
 ifremer.fr  
 ifremer\_officiel

Un recrutement en diminution va de facto diminuer la biomasse exploitable dans les années à venir. À pression de pêche égale, cela implique un volume de captures plus faible (baisse de la valeur du Rendement Maximum Durable, ou RMD). C'est le cas par exemple du [merlu de l'Atlantique](#) : malgré une population « en bon état » dans l'Atlantique Nord-Est depuis 2018, les avis scientifiques

recommandent depuis plusieurs années de diminuer les captures car les recrutements sont aujourd'hui à des niveaux faibles.



## Le recrutement, un facteur-clé de l'état à venir des populations de poissons

Le recrutement désigne le nombre de jeunes individus qui ont survécu à la phase larvaire et qui ont atteint une taille suffisante pour être capturables par les engins de pêche. Seule une infime partie des œufs pondus survivent jusqu'à ce stade ! Le renouvellement de la population requiert donc a minima que suffisamment de ces jeunes (qui ne sont pas encore capables de se reproduire) puissent atteindre l'âge adulte sans être capturés, mais aussi que les conditions de reproduction des adultes restent favorables. Pour les poissons ayant une espérance de vie longue, l'exploitation au RMD permet normalement qu'une part importante des adultes puissent se reproduire plusieurs fois. L'objectif est que la population adulte soit constituée de plusieurs classes d'âge et soit ainsi plus stable et plus résiliente aux fluctuations annuelles du succès de la reproduction.

### Contact presse

Alexis Mareschi /  
Sacha Capdevielle  
06 15 73 95 29 /  
06 07 84 37 97  
presse@ifremer.fr

[www.ifremer.fr](http://www.ifremer.fr)

[Ifremer\\_fr](https://twitter.com/ifremer_fr)  
[ifremer.fr](https://www.facebook.com/ifremer.fr)  
[ifremer\\_officiel](https://www.instagram.com/ifremer_officiel)

## DES SITUATIONS CONTRASTÉES SELON LES FAÇADES MARITIMES

La situation **en mer du Nord et dans l'est de la Manche** est assez similaire aux années précédentes : 56 % des volumes de poissons débarqués en 2023 proviennent de populations en bon état (contre 55 % en 2022). Le volume des débarquements a légèrement diminué (107 000 tonnes en 2023, contre 113 000 tonnes en 2022), tandis que les volumes de débarquements sont stables pour les deux principales espèces (hareng et coquille Saint-Jacques). La principale évolution est le déclassement du lieu noir, une espèce importante car elle

représente 10 % des débarquements de la région en 2023, qui passe de « reconstituable » à « surpêché » en raison d'une pression de pêche trop importante qui risque de conduire à une baisse de la population.

**Dans l'ouest de la Manche et en mer Celtique**, la part des populations considérées en bon état augmente depuis 2010 pour atteindre presque 50 % en 2023. Cependant le volume de débarquements continue d'y diminuer, totalisant 122 000 tonnes en 2023 contre 150 000 tonnes en moyenne entre 2011 et 2018. Cela s'explique en partie par une croissance au ralenti de la biomasse de certaines espèces, notamment le merlan, la morue et le lieu jaune qui sont évalués « effondrés ». À cela s'ajoute également la perte de zones de pêche suite au Brexit.

**Dans le golfe de Gascogne**, la part des populations considérées en bon état n'augmente pas et reste en dessous de la moyenne nationale (39 % des débarquements en 2023 comme en 2022), malgré une tendance à la baisse des débarquements depuis les années 2000 (de 101 000 tonnes en 2014 à 71 000 tonnes en 2023). En 2023, la sardine représente encore près de 20 % des débarquements de la zone et [les changements fréquents de statut de cette population](#) (passée de « effondrée » à « reconstituable » en 2023) influent beaucoup sur la situation générale dans le golfe de Gascogne.




**En Méditerranée**, le volume total des débarquements reste stable à 18 000 tonnes en 2023, comme l'année précédente. Si une part très faible des débarquements est issue de populations en bon état (toujours inférieure à 1 %), environ 40 % sont issus de populations reconstituables, comme le thon rouge. En revanche, près de 50 % du volume des débarquements sont issus de populations « non évaluées », comme le poulpe, le maquereau et la daurade royale. Les problématiques méthodologiques pour l'évaluation de ces espèces requièrent de la part des scientifiques de développer [de nouvelles approches pour permettre d'autres formes de suivi](#).

## QUATRE ESPECES, QUATRE SITUATIONS DIFFERENTES, QUATRE REPONSES AUX PROBLEMATIQUES ENVIRONNEMENTALES ET ECONOMIQUES

### Contact presse

Alexis Mareschi /  
Sacha Capdevielle  
06 15 73 95 29 /  
06 07 84 37 97  
[presse@ifremer.fr](mailto:presse@ifremer.fr)

[www.ifremer.fr](http://www.ifremer.fr)

 [Ifremer\\_fr](#)  
 [ifremer.fr](#)  
 [ifremer\\_officiel](#)

### Comment s'adapter au retour du poulpe en Bretagne ?

En 2021 et 2022, les pêcheurs du Nord du golfe de Gascogne et de l'entrée de la Manche ont débarqué plus de 3 000 tonnes de poulpes par an, contre moins de 300 tonnes les années précédentes. Certains y ont vu l'arrivée d'une nouvelle espèce, pourtant ce céphalopode est présent sur les côtes bretonnes depuis très longtemps. Pourquoi était-il passé inaperçu ? Comment expliquer cette période de forte abondance, comme cela avait déjà été observé aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles pendant 3 à 4 ans à chaque fois ? Et la population actuelle va-t-elle se maintenir ?

Devant le manque de connaissance sur cette espèce et l'absence de quotas européens, les professionnels et les administrations, avec l'appui des scientifiques, ont organisé rapidement une gestion adaptative de cette espèce pour faire face aux incertitudes qu'elle génère. Ces efforts ont également permis de mieux comprendre la croissance des poulpes dont la durée de vie n'excède pas deux ans, leur répartition géographique, mais aussi leurs impacts sur les autres espèces (comme la prédation sur les coquilles Saint-Jacques ou les crustacés).

En 2023, les débarquements de poulpes étaient en recul (1 800 tonnes) sans qu'il soit encore possible de prédire si l'abondance va se stabiliser ou redevenir anecdotique pendant plusieurs années. Les efforts mis en place par la profession et les connaissances collectées par les scientifiques joueront donc un rôle clé pour mieux s'adapter aux évolutions futures de cette population.

## **Pourquoi l'état des populations de sardines varie-t-il autant d'une année sur l'autre ?**



En 2023, les populations de sardines du golfe de Gascogne et de la Méditerranée sont jugées reconstituables, alors que la population du golfe de Gascogne était classée « surpêchée et dégradée » voir « effondrée » les années précédentes. Faut-il y voir une tendance encourageante ? C'est peut-être de courte durée. En effet, depuis 2019 la biomasse de sardines en âge de se reproduire oscille fortement d'une année sur l'autre, entraînant ces changements fréquents de statuts d'état de la population. Le changement des conditions environnementales, de la température à la disponibilité de nourriture, semblent provoquer des changements dans la croissance des sardines, au point qu'elles sont de plus en [plus petites](#) depuis quelques années.

Face à ces changements profonds de la population, il devient plus difficile pour les pêcheurs de répondre aux exigences de l'industrie pour la taille des sardines en boîte. Dans le cadre du projet DEFIPEL et afin de répondre aux problématiques des professionnels et des gestionnaires, les scientifiques ont mis en place un tableau de bord qui combine différents types de données (écologiques, économiques, dynamique des flottilles de pêche etc...). Partagé avec l'ensemble des acteurs, cet outil permet d'ajuster les pratiques de pêche à l'état des populations de poissons et de mettre en commun des stratégies qui visent à optimiser à la fois la rentabilité et la durabilité de ces pêcheries.

### **Contact presse**

Alexis Mareschi /  
Sacha Capdevielle  
06 15 73 95 29 /  
06 07 84 37 97  
[presse@ifremer.fr](mailto:presse@ifremer.fr)

[www.ifremer.fr](http://www.ifremer.fr)

 [Ifremer\\_fr](#)  
 [ifremer.fr](#)  
 [ifremer\\_officiel](#)

Pour en savoir plus : [Vers une pêche française durable des petits poissons pélagiques](#)

## **En Manche Est, les populations de poissons plats ne se portent pas bien**

Les populations de soles et autres poissons plats ont longtemps été des espèces très pêchées dans la Manche Est. Depuis 2010, de nouvelles mesures de gestion ont été mises en place avec les professionnels pour préserver ces espèces et l'effort de pêche a diminué, mais ces populations peinent tout de même à se reconstituer. En 2023, par exemple, la population de sole de Manche Est est considérée « effondrée ». Entre 2013 et 2021, le projet [SMAC](#) piloté par

Ifremer a cherché à en comprendre les raisons. Résultat : contrairement à ce que l'on pensait, les sous-populations de soles identifiées en Manche Est se mélangent peu entre elles. Les jeunes soles mais aussi les adultes restent liées à leurs zones de naissance, ce qui cause une très forte dépendance de l'espèce à l'état de santé de ces nourriceries et à la pression de pêche dans ces zones.

Or les zones de nourriceries de la Manche Est ont connu un fort déclin sous l'effet de multiples pressions. Entre 1850 et 2010, la baie de Seine a par exemple perdu 33 % de la surface des vasières intertidales, un habitat indispensable aux juvéniles de soles. Sous l'effet cumulé des activités humaines (notamment la poldérisation) ou du changement climatique, la modification des habitats des estuaires a induit une perte importante de la production de juvéniles et du renouvellement de la population d'adultes, qui explique en partie la situation de ces espèces en Manche Est.

## **L'écoute sous-marine, une nouvelle façon d'évaluer l'état de la population de daurades royales en Méditerranée**

L'état de certaines populations reste aujourd'hui difficile à évaluer avec les méthodes classiques. C'est le cas par exemple de la daurade royale, une population classée « non évaluée » alors qu'elle est pourtant la troisième espèce la plus pêchée en Méditerranée (5 % des débarquements en 2023) : comme les daurades vivent près des côtes, leur population ne peut pas être estimée lors des campagnes scientifiques habituelles.




Pour contourner ces difficultés, des scientifiques de l'Ifremer et de l'unité MARBEC ont eu recours à la technologie de télémétrie acoustique, dans le cadre du projet [CONNECT-MED](#). Grâce à des balises acoustiques implantées sur des daurades et à des hydrophones placés dans les lagunes et la mer, ils ont réussi à retracer leurs déplacements et décrypter certains aspects clés de leur cycle de vie. Premier résultat : quels que soient les sites où elles se nourrissent, les daurades fréquentent la même zone pour se reproduire année après année. Mais cette fidélité à leurs sites d'alimentation et de reproduction les expose aux pressions sur ces zones, comme les activités de pêche ou le changement climatique.

Cette étude montre que la télémétrie acoustique peut être une alternative aux méthodes d'évaluation traditionnelles pour apporter des solutions de gestion adaptée de ces espèces. Après la daurade royale, c'est le bar commun (loup) qui devrait prochainement être ainsi suivi.

### **Contact presse**

Alexis Mareschi /  
Sacha Capdevielle  
06 15 73 95 29 /  
06 07 84 37 97  
[presse@ifremer.fr](mailto:presse@ifremer.fr)

[www.ifremer.fr](http://www.ifremer.fr)

 [Ifremer\\_fr](#)  
 [ifremer.fr](#)  
 [ifremer\\_officiel](#)

Pour en savoir plus : [Écoute sous-marine : les secrets du cycle de vie des daurades révélés par des scientifiques de l'Ifremer](#)

**Retrouvez l'intégralité du dossier de presse sur le site internet de l'Ifremer :**  
[www.ifremer.fr/commentvontlespoissons2025](http://www.ifremer.fr/commentvontlespoissons2025)

**Consultez le rapport scientifique :**  
[www.ifremer.fr/sites/default/files/2025-02/rapport-scientifique-bilan-2024.pdf](http://www.ifremer.fr/sites/default/files/2025-02/rapport-scientifique-bilan-2024.pdf)